



## PRÉFET DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Affaire suivie par : Arnaud SCHLOSSER  
Tél. : 01.60.76.33.63  
Mél : [arnaud.schlusser@essonne.gouv.fr](mailto:arnaud.schlusser@essonne.gouv.fr)

## Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

### Compte rendu de la séance du 6 mars 2020

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 19 février 2020, s'est réunie le 6 mars 2020, à Villabé (91), sous la présidence de M. ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le préfet.

#### 1) Membres de la commission

##### 1.1 Membres présents :

- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint à l'urbanisme de Saclay, représentant les maires ;
- Mme Pauline CARRAI, représentant l'association « NaturEssonne » en tant que titulaire ;
- Mme Odile CLOUT, représentant l'association « NaturEssonne » en tant que suppléante ;
- Mme Nathalie LAFOSSE, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Henri VACHER, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Frédéric GAUCHER, représentant le président des jeunes agriculteurs ;
- M. Gilles PILLIAS, vice-président de la coordination rurale de la couronne parisienne ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français ;
- M. Denis RABIER, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- M. Hervé HARDY, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant le président de l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs.

##### 1.2 Pouvoirs :

- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France, dispose des pouvoirs de M. Thierry LANOE, représentant la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France et de M. Fabien PIGEON, représentant du collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français, dispose du pouvoir de Mme Elodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des notaires de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint à l'urbanisme de Saclay, représentant les maires, dispose du pouvoir de M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le conseil départemental de l'Essonne.

##### 1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du conseil de la métropole du Grand Paris ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO.

## 2) 2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Pascal MARTIN de l'ONF ;
- Mme Floriane PAGLIANO et M. Arnaud SCHLOSSER de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

## 3) Quorum et ordre du jour

M. Philippe ROGIER constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. L'ordre du jour est :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la commission du 31 janvier est validé à l'unanimité ;
- b) Examen du dossier d'étude préalable de compensations agricoles collectives de l'opération d'aménagement des Charcoix au Plessis-Pâté ;
- c) Examen de la DUP emportant mise en compatibilité du PLU du Plessis-Pâté ;
- d) Présentation du rapport d'avancement des compensations agricoles collectives pour la ZAC de Corbeville à Orsay-Saclay ;
- e) Présentation du bilan 2019 de la CDPENAF 91.

## 4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- Dossier d'étude préalable de compensations agricoles collectives des Charcoix et DUP : Sylvain TANGUY, maire du Plessis-Pâté, Romain MICHEL, responsable urbanisme de la mairie du Plessis-Pâté, Olivier GOSSET, directeur général adjoint de la SORGEM, Marie LEONARD, directrice d'Opérations de la SORGEM, Saliou NICOD, chargé d'opérations de la SORGEM, Marine KERVIEL, chef de projets du bureau d'études TRANSFAIRE ;
- Rapport d'avancement des compensations agricoles collectives de la ZAC de Corbeville : Lucie PAQUET, cheffe de projet agriculture de l'EPA Paris-Saclay.

À Évry, le  
Le président de la CDPENAF,



Philippe ROGIER

Le directeur départemental  
des territoires

*Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>